

## COMMUNIQUE DE PRESSE:

Nous, soussignés, avons reçu très rapidement la réponse du préfet et les résultats d'analyses des cendres. Le préfet reconnaît que 3000 tonnes de cendres issues du filtre primaire et des filtres à manches ont été utilisées, que la papeterie NSG et le groupe EIFAGE se sont engagés depuis 2007 dans la voie de la valorisation routière des cendres et mâchefers en réalisant les études nécessaires à la caractérisation des produits, et que l'arrêté préfectoral du 7 avril 2008 n'interdit pas de valoriser les résidus d'incinération des installations de combustion de NSG.

Il conclut que tout est conforme à l'arrêté d'autorisation du centre de stockage de déchets non-dangereux de Villoncourt.

Si tout est conforme, pourquoi les services de l'Etat ont-ils fait stopper l'utilisation des cendres? Pourquoi à la place des cendres, a-t-on ensuite utilisé de la chaux? Pourquoi, après cette décision d'arrêter l'utilisation des cendres ne procède t'on pas à l'enlèvement des cendres, déposées sans protection, sans isolation du sous-sol?

Pourquoi le Préfet dit-il qu'il n'a pas interdit de valoriser les résidus d'incinération en technique routière alors que de fait, ses services ont arrêté net l'utilisation des cendres, suite à leur interpellation par les associations?

Pourquoi imposer le port du masque aux chauffeurs des camions qui déversent les cendres sur les chantiers ?

Les analyses de cendres montrent des valeurs élevées de baryum et de plomb, ce qui corrobore les propos tenus par le responsable de la DREAL le 19 avril dernier lors d'une réunion avec les associations, et qui reconnaissait que les produits toxiques qu'elles contenaient ne les rendaient pas compatibles avec leur valorisation en technique routière.

Le plus grand flou règne à propos de ces cendres.

Comment est-il possible que le préfet déclare ces cendres non dangereuses, alors qu'on n'y a pas dosé certains produits toxiques qui pourraient s'y trouver. Ces cendres sont ce que recueillent les filtres installés pour retenir différentes molécules dont personne ne souhaite la présence dans l'air, puis dans les sols. Or la valorisation en technologie routière consiste à remettre dans les sols ce qu'on avait ôté à grands frais. Où est la cohérence? Pourquoi dépolluer d'un côté pour polluer de l'autre?

Réponse insatisfaisante, analyses incomplètes, double langage. On peut se demander si on ne se moque pas du monde!

Sauf à appréhender la question sur le plan économique :

Utiliser de la chaux coute cher au BTP, en comparaison des cendres (de l'ordre de 15€/t).

Eliminer les cendres en site de classe 1 c'est pour NSG, plus de 100€/t soit plus de 5M€/an (50 000t à éliminer).

Les valoriser même à prix modique cela représente une économie globale entre 5 et 10M€!

Cela n'est pas tolérable si c'est au détriment de l'environnement et de la santé publique.

**Damien PERRIN,**

Président de CADEMOVI

**Jean-François FLECK**

Président de Vosges Écologie

**Pascale COMBETTES,**

Présidente de MIRABEL Lorraine Nature Environnement

*Relai régional de France Nature Environnement*

**Nicolas HELITAS,**

Président de Oiseaux Nature

**Christian Villaume,**

Président de l'ASVPP